

Une entreprise disposant de plus d'un salarié a l'obligation d'établir un document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP). Ce document est un outil indispensable pour mener des actions correctives en matière de santé et de sécurité au travail. Cette formation vous donnera les clés pour réaliser et mettre à jour votre Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP).

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ❑ Identifier et évaluer les risques santé-sécurité de l'entreprise
- ❑ Formaliser et mettre à jour le Document Unique et le plan d'action associé
- ❑ Suivre la mise en place des actions recensées

PUBLIC

Gérant, Manager, Adjoint, Animateur santé-sécurité, Préventeur, Responsable hygiène et sécurité, Toute personne désignée pour s'occuper des activités de protection et de prévention des risques.

LIEU DE LA FORMATION

Formation dans votre entreprise à la date de votre choix ou en inter-entreprises, dans un centre à proximité de chez vous
Session en présentiel ou distanciel à votre convenance

HANDICAP

Chaque situation sera étudiée pour dispenser et adapter au mieux la formation.
En inter-entreprises les salles sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

HORAIRES

En présentiel, les cours ont lieu de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.
Les participants sont accueillis à partir de 8h15.

TARIF

Session à partir de 650 €. Nous consulter

DÉLAIS ET MODALITÉS D'ACCÈS

Le délais d'accès à cette formation varie de 15 jours à 2 mois en fonction des places disponibles, après prise de contact par téléphone ou mail
(voir coordonnées en pied de page)

PRÉREQUIS

Aucun

DURÉE

14 heures, soit 2 jour

EFFECTIFS

Groupe limité à 6 personnes

NOS INTERVENANTS

Nos intervenants sont des experts dans le domaine de la prévention des risques.

DOCUMENT DE VALIDATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation et QCM sur les connaissances acquises en fin de formation.
Délivrance d'un certificat de réalisation.

MATERIEL PÉDAGOGIQUE

Matériel classique d'animation (PC vidéoprojecteur) et tout autre matériel dont le formateur pourrait avoir besoin.

PÉDAGOGIE

Cette formation s'appuie sur des démonstrations et des mises en situations simulées et adaptées à l'entreprise illustré d'exemples concrets

DOCUMENTS PÉDAGOGIQUES

Un modèle de DUERP dématérialisé sera remis au stagiaire.

CONTENU DE LA FORMATION

- Pourquoi évaluer les risques professionnels ? Réglementation
- Comment mettre en œuvre l'évaluation des risques ?
- Formaliser son Document Unique des Risques et son plan de prévention
- Élaboration d'un plan d'action

CONTENU DE LA FORMATION

Horaires de la journée de formation 8h30-12h00/13h30-17h00

(pauses de 15 minutes matin et après-midi comprises)

| N° | PROGRAMME |
|----------|---|
| 1 | OUVERTURE DE LA FORMATION SST |
| | Présentation de la formation et des modalités |
| 2 | POURQUOI ÉVALUER LES RISQUES PROFESSIONNELS ? |
| | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaître le cadre juridique et réglementaire (lois du 31 décembre 1991 n° 91-1414 et le Décret 2001-1016 du 5 novembre 2001). |
| | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le processus d'apparition des dommages professionnels et définition des notions : de risques professionnels, danger, événement dangereux, dommage, notion de pénibilité au travail, les postes concernés |
| | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Recenser les acteurs incontournables en matière de sécurité et santé |
| | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Exercice : Face à une situation, trouver les différentes notions utilisées dans le DUERP |
| 3 | COMMENT METTRE EN OEUVRE L'ÉVALUATION DES RISQUES ? |
| | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Choisir le périmètre de l'étude. |
| | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Préparer l'analyse en amont : recueil de données clés |
| | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier les différents dangers et les risques |
| | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Estimer et hiérarchiser les risques bruts : évaluation de la gravité, de la fréquence et/ou probabilité d'apparition du danger. |
| | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Prendre en compte les moyens de maîtrise des risques existants. |
| | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réaliser une cartographie de synthèse : classer les risques. |
| | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Exercice : Identification et cotation des risques de son entreprise. |
| 4 | FORMALISER SON DOCUMENT UNIQUE DES RISQUES ET SON PLAN DE PRÉVENTION |
| | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Comprendre et mettre à jour son document unique |
| | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Comment diminuer les risques professionnels : <ul style="list-style-type: none"> ○ Réduire la probabilité d'apparition en agissant sur les causes racines ; ○ Réduire la gravité par des actions de protection |
| | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Formaliser le plan de maîtrise du risque : planifier les actions, clarifier les responsabilités |
| | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Exercice : Formalisation du Document Unique sur des risques de l'entreprise et élaboration du plan d'action |
| 5 | BILAN DE LA FORMATION |